



UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - TELECOPIE (41.22) 919 41 60 - E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : INTERPARLEMENT GENEVE

Commission UIP des Affaires
des Nations Unies

UNC/2/R.1
18 août 2008

RAPPORT DE LA REUNION DU GROUPE CONSULTATIF DE LA COMMISSION UIP DES AFFAIRES DES NATIONS UNIES

Siège de l'UIP, Genève, 18 juillet 2008

1. A l'ouverture de la réunion, M. Finn Martin Vallersnes (Norvège) a été élu président du Groupe consultatif et la sénatrice Rosario Green (Mexique) vice-présidente.

Mission sur le terrain en Tanzanie

2. Le Groupe consultatif a débattu des préparatifs d'une mission sur le terrain dans l'un des pays pilotes de la stratégie "Unis dans l'action". Il a été décidé que la mission sur le terrain se tiendrait en Tanzanie du 8 au 10 septembre 2008. Le principal objectif de cette mission sera d'apporter un appui parlementaire aux activités liées à la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies et à l'amélioration de la prestation de l'assistance au niveau national. La mission se propose d'étudier comment les Nations Unies œuvrent sur le terrain et comment le Parlement et le système des Nations Unies peuvent interagir. Le Groupe consultatif évaluera notamment la manière dont l'assistance de l'ONU, de la Banque mondiale, du FMI et des donateurs bilatéraux se traduit concrètement dans le budget national soumis à l'examen et à l'approbation du Parlement.

3. Le Groupe consultatif a souligné que son principal homologue au cours de la mission de terrain serait le Parlement tanzanien, qui participera pleinement aux préparatifs, aux débats et au suivi de la mission. Celle-ci commencera par des débats et des consultations au Parlement en vue de rassembler des informations sur la participation parlementaire à la stratégie "Unis dans l'action". Les représentants du Parlement se joindront à toutes les réunions ultérieures de la mission dans le pays. L'objectif sera donc de rassembler des informations, tout en renforçant le rôle et la responsabilité du Parlement tanzanien dans la coopération en matière de développement et dans les activités du système des Nations Unies en général.

4. En examinant les documents de l'ONU relatifs à la stratégie "Unis dans l'action", le Groupe consultatif a remarqué que le rôle du Parlement n'y est pas suffisamment souligné. Cela témoigne des lacunes en matière de transparence et de responsabilité qui caractérisent encore les activités de l'ONU, et cela explique la faible adhésion des autorités nationales à ces activités. Apporter aux pays bénéficiaires les compétences dont ils ont besoin, notamment une assistance technique pouvant contribuer à renforcer les capacités au sein du Parlement, est un défi qui nécessite une réponse adaptée.

5. Au cours de la mission sur le terrain en Tanzanie, les membres du Groupe consultatif rencontreront des responsables et des parties prenantes d'horizons divers, notamment :

- le Président et des membres de l'Assemblée nationale de Tanzanie, dont les présidents des commissions parlementaires pertinentes;
- le Coordonnateur résident des Nations Unies, qui dirige l'équipe des Nations Unies dans le pays;
- les chefs d'équipe dans le pays des organismes, fonds et programmes des Nations Unies;
- des représentants de la Banque mondiale et du FMI;
- des ministres et autres représentants des autorités nationales concernées;
- d'autres partenaires du développement, notamment des donateurs bilatéraux et des représentants de la société civile.

6. Le rapport de la mission sur le terrain en Tanzanie sera présenté à la Commission UIP des Affaires des Nations Unies à Genève lors de sa réunion à Genève du 13 au 15 octobre 2008, pour examen et suite à donner.

Etude de l'UIP sur les parlements et l'ONU

7. Le Groupe consultatif a examiné un projet d'étude élaboré par le Secrétariat de l'UIP sur la manière dont les parlements nationaux organisent leur travail vis-à-vis de l'Organisation des Nations Unies et a proposé des amendements et des ajouts au projet. L'étude est structurée en trois parties. Elle vise à déterminer la manière dont les parlements se positionnent par rapport à l'agenda de l'ONU et de l'Assemblée générale, la manière dont ils influent sur les réunions et les négociations à l'ONU et dans d'autres organisations multilatérales et vice-versa, et la façon dont les parlements coopèrent avec les bureaux des Nations Unies au niveau national. L'étude sera parachevée au début du mois de septembre et communiquée aux parlements nationaux. Ses conclusions seront examinées par la Commission UIP des Affaires des Nations Unies lors d'une future réunion.

8. Les membres du Groupe consultatif ont par ailleurs été tenus informés des activités que mène l'UIP en vue de recenser les organisations parlementaires – réseaux et organisations régionaux - rassemblant des législateurs de différents pays. Le Groupe consultatif a examiné un avant-projet de texte en vue de la création d'une base de données ouverte, en ligne, sur les assemblées, les organisations et les réseaux parlementaires internationaux, semblable au système PARLINE. Cette base de données serait utile pour l'UIP, qui cherche à définir une politique plus globale et volontariste pour apporter une dimension parlementaire aux grands enjeux mondiaux et à leur apporter une réponse parlementaire. Elle pourrait également être utile aux parlementaires et à leurs collaborateurs, ainsi qu'aux chercheurs en science politique, aux étudiants, aux diplomates, aux médias et au public. Ce projet a des incidences financières et devra donc être soumis à l'approbation des instances dirigeantes de l'UIP.

Préparatifs de la 63^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies

9. Le Groupe consultatif a été informé du fait que l'UIP et les secrétariats des instances onusiennes travaillent ensemble à l'élaboration du Rapport 2008 du Secrétaire général de l'ONU sur la coopération entre le système des Nations Unies et l'Union interparlementaire. Ce rapport paraîtra en septembre et sera communiqué aux parlements avant la 119^{ème} Assemblée. Comme les années précédentes, les conclusions et les recommandations contenues y figurant constitueront les principaux éléments de la résolution correspondante de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui doit être adoptée à sa 63^{ème} session. Les parlements nationaux seront encouragés à collaborer étroitement avec leur ministre des Affaires étrangères afin d'assurer un large soutien des Etats membres de l'ONU à cette résolution.

10. Alors que la 63^{ème} session de l'Assemblée générale se profile déjà, l'UIP encourage les parlementaires à se joindre à leur délégation nationale pour la séance d'ouverture. Le débat général de cette année se tiendra du 23 septembre au 3 octobre et coïncide avec deux débats de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement (22 septembre) et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (25 septembre). L'UIP organisera un déjeuner-débat avec les parlementaires présents à l'Assemblée générale le vendredi 26 septembre. Cet événement sera l'occasion d'une séance interactive entre les législateurs et d'un échange de vues avec le Président entrant de l'Assemblée générale.

11. Le Groupe consultatif a aussi dressé le bilan des préparatifs de l'Audition parlementaire 2008 aux Nations Unies, organisée conjointement par le Président de l'UIP et le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies. La réunion de cette année est intitulée *Assurer un maintien de la paix efficace et prévenir les conflits conformément à nos engagements*. Les documents de référence sur les questions principales à l'examen seront diffusés avant l'Audition et les parlements sont invités à participer activement à ces préparatifs. Le rapport de la session conjointe ONU-UIP sera soumis en tant que contribution aux travaux de l'Assemblée générale, et communiqué aux Etats membres de l'ONU et aux parlements nationaux.

Ordre du jour de la session d'octobre 2008 à Genève de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies

12. Le Groupe consultatif a examiné l'ordre du jour de la prochaine session de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies. A cette occasion, la Commission fera le point sur le Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la coopération entre le système des Nations Unies et l'UIP. Les membres du Groupe entendront le rapport de la mission sur le terrain en Tanzanie et réfléchiront aux modalités propres à renforcer le rôle du Parlement dans la coopération en matière de développement et dans le contrôle de la prestation de l'aide au développement. La Commission sera aussi informée des conclusions du Forum mondial sur le VIH/SIDA, qui doit se tenir au Mexique au début du mois d'août.

13. En ce qui concerne son débat thématique, le Groupe consultatif a proposé que la Commission se concentre sur la question de la sécurité alimentaire, notamment sous l'angle de ses incidences en matière de santé. A cet effet, il est proposé que l'UIP invite les chefs des secrétariats du Programme alimentaire mondial ou de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en fonction des disponibilités, ainsi que la Directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé, pour qu'ils s'adressent à la Commission. Leurs exposés seraient suivis d'une séance de questions. En tirant parti des activités de l'UIP dans le domaine des migrations internationales, le Groupe consultatif a également proposé de tenir une audition d'une heure avec le nouveau Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations, dont le Siège est à Genève.

PARTICIPANTS

- . Mme N.C. Madlala-Routledge (Afrique du Sud)
- . M. D. Dzembritzki (Allemagne)
- . M. G. Versnick (Belgique)
- . M. M. Traoré (Burkina Faso)
- . M. V. Likhachev (Fédération de Russie)
- . M. C. O'Connor (Irlande)
- . Mme R. Green (Mexique)
- . M. T.B. Gurirab (Namibie)
- . M. F.M. Vallersnes (Norvège)
- . Mme A. Inayatullah (Pakistan)